

**COLLECTIF DE PHARMACOLOGIE  
SOCIALE REUNION DU 27 JANVIER 2004  
(Montauriol)**

Absents et excusés : Dr.Valdeyron, Dr. Charrin, Dr. Chastan, R. Pujol, Dr. Blanc, Pr. Senard

**1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION  
COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DE PHARMACOLOGIE SOCIALE (26-  
11-2003)**

**2° LE DROIT DE L'INFORMATION SUR LE MEDICAMENT (Sophie  
MONTASTRUC)**

Il s'agit d'une analyse d'une part du droit des patients à l'information thérapeutique, d'autre part des frontières entre Publicité et Information en matière de médicament.

1) *Droit des patients à l'Information sur le Médicament* : on note l'abondance et la diversité des supports : étiquetage des médicaments, notices sur papier, brochures accessibles dans les pharmacies, nombreuses revues consacrées aux médicaments, mais aussi renseignements accessibles sur Internet. On dénombre 30.000 sites consacrés à la santé, dont 6.000 francophones. Internet est un réseau de communication particulier : il est global (mondial et sans frontières). Ainsi, l'applicabilité de la norme à cet espace d'échange relève parfois du casse-tête des Pouvoirs Publics. Trois problèmes se dégagent alors :

- 1) absence de territorialité de l'information ;
- 2) commerce électronique des médicaments ;
- 3) questions spécifiques aux médicaments dans la société de l'information. En France, la publicité en faveur des médicaments destinée au public est soumise à un contrôle des messages *a priori*. La publicité destinée aux professionnels de santé est contrôlée *a posteriori* (après d'un dépôt d'un dossier auprès de l'AFSSAPS).

La réglementation de la publicité sur le Médicament varie suivant les pays. L'Information sur le Médicament a des « effets indésirables » : automédication et ses risques, surconsommation médicamenteuse, mauvaise observance du traitement.

2) *Frontières entre Publicité et Information en matière de Médicament* : Sophie MONTASTRUC précise le cadre juridique actuel en matière de publicité du Médicament. Il est difficile de distinguer la publicité et l'information. Un article d'information dans les médias peut être assimilé à de la publicité, et il s'agit parfois de publicité. Il s'agit parfois de publicité rédactionnelle. Le contrôle est difficile. Simone Weil disait : « Lorsqu'on dit du bien d'un médicament c'est de la publicité, lorsqu'on en dit du mal c'est de l'information ».

**3° ANALYSE DU LIVRE DE PHILLIPE PIGNARRE (Pr. J.L. Montastruc)**

Le livre est intitulé « Le Grand Secret de l'Industrie Pharmaceutique », et l'auteur, chargé de cours sur les psychotropes à l'Université de Paris-VIII, est aussi directeur de la maison d'édition « Les empêcheurs de penser en rond ». L'auteur a travaillé dix-sept ans dans l'industrie pharmaceutique. Le résumé a été distribué en séance.

## 4° LECTURES DE PRESSE

### **J.L.Montastruc :**

- Nous informe du décès du Dr. Jansen qui avait découvert l'halopéridol des amphétamines. Orienté par l'observation d'un coureur cycliste dopé aux amphétamines qui continuait à pédaler bien que la course soit terminée, il avait mis au point le test de screening d'antagonisme de l'effet des amphétamines par les neuroleptiques.
- Nous signale que Juan Ramon Laporte fait l'objet de poursuite en justice pour avoir imprimé dans son Bulletin de Pharmacologie que les essais cliniques des « coxibs » étaient tronqués (plainte de Merck, mais pas de Pharmacia).
- La FDA a donné un avis négatif pour l'utilisation de l'aspirine en prévention primaire des affections cardiovasculaires. Le dossier a été revu à la demande des sociétés scientifiques américaines qui prônent cette utilisation. A noter que l'un des experts prend lui-même de l'aspirine à faible dose et le recommande à ses patients !

### **G. Lafue :**

Les articles de presse recueillis concernent :

- La fabrication de génériques au Canada.
- La distribution gratuite des antirétroviraux dans les hôpitaux d'Afrique du Sud, le pays du monde le plus touché par le VIH (jusqu'à là le président et la ministre de la Santé s'y étaient opposés). Dans ce même pays, il y a un projet de règlement visant à faire baisser le prix de tous les médicaments dans le secteur privé, et ce jusqu'à 70 %.
- Au Brésil, le gouvernement a obtenu, après des mois de négociations avec les laboratoires Abbott, Roche, Merck, Gilead, et Bristol-Myers-Squibb un gros rabais sur le prix de cinq molécules anti-sida (entre 10 et 76 % suivant les produits).
- Les hormones de croissance utilisés pour le dopage seront bientôt détectées et différenciées des hormones endogènes.
- Le Pr. Conconi de Ferrare, accusé d'avoir dopé le fleuron des sportifs italiens, a été acquitté pour prescription du délit.
- Le procès de son émule, le Dr. Ferrari, n'en finit pas de se perdre dans les méandres des procédures et des contre-expertises.
- Plusieurs athlètes ayant participé aux championnats du monde d'athlétisme à Saint-Denis ont été contrôlés positifs à la Tétra-Hydro-Gestrinone. Leurs noms n'ont pas été divulgués.
- La transfusion sanguine reparaît dans le dopage, pour échapper à la recherche de l'EPO.
- Les Américains achètent de plus en plus leurs médicaments au Canada, où les prix sont nettement inférieurs, et surtout par Internet.
- Les « patches » se répandent dans de plus en plus d'applications : contraception, mais aussi en cosmétologie (cellulite, points noirs, perte de poids, jambes lourdes, anti-rides, etc...).

### **J.C. Guiraud :**

A relevé de nombreux articles dans « Le Monde » :

- Dopage et grand banditisme (à propos du procès du Dr. Ferrari).
- Le dopage dans le tennis : les révélations de Mc Enroe.
- Concentration : Bayer se sépare de la chimie.
- Le modèle de croissance de Pfizer est remis en cause.
- Le pharmacien devient « prescripteur » (de génériques) : marketing des fabricants.
- Croissance à deux chiffres des génériques.
- TEVA numéro Un mondial de la copie (Israël).
- Protection de huit ans pour les nouveaux médicaments.

- La Cour de Justice Européenne donne raison à Bayer à propos des exportations parallèles.
- La contrefaçon des médicaments (Afrique, Asie).
- Traitement substitutif de la ménopause reconsidéré.
- Abus des anti-cholestérols en France.

Les articles ont été distribués aux participants.

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 23 mars 2004 à 17 H 30 au Laboratoire de Pharmacologie de la Faculté de Médecine des allées Jules-Guesde (possibilité de parking à l'intérieur de la Faculté, se présenter à la barrière et sonner).**